

L'hon. M. Pickersgill: Le premier ministre ne l'a-t-il pas porté à la connaissance du cabinet?

L'hon. M. Browne: Je n'ai pas vu ce message. Je ne sais pas s'il a été communiqué au cabinet. Je songe à celui que moi-même j'ai reçu. L'honorable député se rend sans doute compte que nous n'avons plus que six minutes. Il a sans doute l'intention de prendre la parole lui-même, de sorte qu'il me laissera peut-être continuer.

Des voix: Oh, non.

L'hon. M. Browne: Ce qu'il faut avant tout à Terre-Neuve, pour l'instant, c'est précisément ce qui est prévu dans le bill, soit le droit de demander au gouvernement fédéral de financer l'aménagement de lignes de transmission. Grâce à cela, on peut rapidement apporter l'électricité à des milliers de personnes. D'autre part, si le gouvernement veut produire l'électricité lui-même, il faudra attendre beaucoup plus longtemps, des années même, avant que l'électricité en cause soit effectivement produite.

L'hon. M. Pickersgill: C'est sûr, si l'actuel gouvernement reste au pouvoir.

L'hon. M. Browne: Je reconnais qu'il est possible de mettre en valeur de petites centrales, mais les frais généraux d'exploitation des petites centrales sont presque aussi considérables que les frais généraux que comporte l'exploitation d'une centrale importante. C'est dire que rares sont les sociétés qui envisageraient avec intérêt l'exploitation de petites centrales. Or, l'alimentation en électricité des établissements comme ceux dont j'ai parlé, dans certaines régions de ma circonscription, par exemple, Trepassey, Portugal-Cove sur la côte sud, ou St. Mary's, ne comporterait que l'aménagement d'une petite centrale. La consommation possible d'électricité là-bas ne suffit pas à justifier la construction d'une centrale tant soit peu importante. A première vue, cela me semble une question du genre de celle qu'il y aurait lieu de soumettre à la commission. Le gouvernement terre-neuvien pourrait très facilement profiter des dispositions du bill grâce auquel il lui serait possible d'obtenir des lignes de transmission et autres avantages matériels. De cette façon on pourrait très rapidement fournir l'électricité aux endroits qui en ont besoin. Cela pourrait se faire dès cette année.

La Commission de l'énergie dont j'ai parlé a d'autres pouvoirs, aux termes de la loi sur la commission de l'énergie électrique de Terre-Neuve, pour peu qu'elle veuille en profiter. Mais jusqu'ici, paraît-il, le seul commissaire qui ait été désigné le commissaire

[L'hon. M. Browne.]

en chef, s'est jusqu'ici borné à donner des avis au gouvernement lorsque celui-ci l'a consulté. Mais autant que je sache le gouvernement de Terre-Neuve n'a encore mis sur pied aucune proposition véritablement concrète en vue de la mise en valeur d'une entreprise électrique à Terre-Neuve. On a cédé sous un régime d'option l'exploitation de l'immense source d'énergie que représente le fleuve Hamilton à la *British Newfoundland Corporation*. Je ne doute pas que cette puissante société, représentant les intérêts des Rothschilds, des Harmsworths et des Bowers, sera très facilement en mesure de trouver l'argent qu'il lui faut sur le marché des valeurs sans avoir à demander de l'aide au gouvernement. Mais quant à ce qui est de fournir de l'électricité aux petits établissements terre-neuviens qui en ont besoin, je crois pouvoir affirmer que le projet de loi est juste ce qu'il faut. J'espère que le gouvernement de Terre-Neuve jugera bon d'en profiter.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, la dernière déclaration de l'honorable député de Saint-Jean-Ouest (M. Browne) est semblable à la plus étonnante que j'aie entendue en cette Chambre au cours de la session actuelle.

L'hon. M. Browne: L'honorable député a lui-même formulé quelques déclarations étonnantes.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député de Saint-Jean-Ouest semble limiter ses horizons à la péninsule d'Avalon, si l'on en juge par le discours qu'il a prononcé aujourd'hui. Il propose que des lignes de transmission, à partir de l'usine de Luskston, soient aménagées dans la circonscription provinciale de Bonavista-Nord. Ce dont Terre-Neuve a besoin surtout,—c'est un fait évident, un fait qui saute aux yeux et c'est ce que quelqu'un qui en sait quelque chose, le chef du gouvernement de Terre-Neuve lui-même, a demandé,—ce sont de petites usines, dans ces localités relativement isolées, où il serait possible de produire de l'énergie à un prix relativement bas et où, comme l'honorable député l'a signalé avec raison, rien n'attire l'exploitant privé, mais où il serait possible d'aménager des installations, si l'on pouvait se procurer de l'argent à un faible taux d'intérêt ou, mieux encore, si l'on pouvait profiter de la mesure à l'étude, afin d'obtenir de l'énergie sur les lieux, de petites rivières locales, comme le proposait l'autre jour l'honorable député de Burgin-Burgeo (M. Carter) dans l'excellent discours qu'il a prononcé à l'étape de la résolution. Le fait est que, dans la plus grande partie de Terre-Neuve, il n'est pas possible d'obtenir de l'énergie des